



COMPTE RENDU DU CDAS DU 22 MAI 2012

En ce qui concerne le procès-verbal du CDAS du 13 mars 2012, le nom de la personne ayant lu la liminaire sera rectifié. A ce titre, la CGT y voit la reconnaissance de l'association des retraités aux débats de l'action sociale.

Le compte-rendu d'activité annuel 2011 de la délégation départementale de l'action sociale constate une augmentation des enfants âgés de 0 à 3 ans ainsi qu'une légère baisse des enfants âgés de 13 à 17 ans. Le nombre d'enfants partis en centre de vacances EPAF diminue. Notre département est en dessous des chiffres nationaux pour la fréquentation des colons.

La psychothérapie permet l'écoute des difficultés de vie, de souffrances psychiques voire de la détresse des personnes. Cet accompagnement ne peut se substituer à une réelle prise en charge thérapeutique, et les séances sont limitées à trois. Parfois une seule séance est suffisante. Pour les situations plus complexes un suivi de l'accompagnement est prévu. Un classeur regroupant les coordonnées d'association, de structure (CMP), de lieux spécifiques est à disposition des agents. Le rapport évalue à 1/3 les besoins de consultations liés plus spécifiquement à des difficultés d'ordre familial ou personnel, et à environ 2/3 à des difficultés d'ordre professionnel. Ces chiffres sont symptomatiques d'un mal-être au travail grandissant. C'est pourquoi la CGT demande que l'enveloppe dédiée à ces vacations ne soit pas prise en charge par le Budget d'Initiative Locale mais au niveau national à budget ouvert. Toutefois la CGT tient à rappeler qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Si au ministère l'année est placée sous le signe des " conditions de vie au travail ", il ne suffit pas de l'afficher, encore faut-il y mettre les moyens !

Le rapport des assistants de service social souligne que le niveau de sollicitation reste sensiblement stable. La catégorie la plus représentée est, comme chaque année, la C. Les problématiques budgétaires et de santé sont les deux thématiques majoritaires, tous grades confondus. L'augmentation des demandes relatives aux problèmes de budget est à noter pour les catégories A et B. Elles concernent 10% des requêtes de la catégorie A en 2010, contre 28% en 2011; et 25% pour la catégorie B en 2010 contre 29% en 2011. L'évolution depuis 5 ans des motifs d'attribution des aides est très nette. Nous sommes passés d'accompagnements auprès d'agents en difficultés ponctuelles et passagères, avec des demandes concernant des dépenses exceptionnelles, à des demandes de plus en plus récurrentes, concernant des dépenses de charges courantes et d'alimentation.

La CGT a réitéré sa demande d'augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant à minima à 10 euros. Pour la trésorerie de Jeumont l'octroi de titres restaurant est accordé. Enfin, compte tenu de la fréquentation quasi inexistante du restaurant de la caserne de recrutement par les collègues de la RF de Valenciennes, la Direction n'accordera pas de titres restaurant.

L'expérimentation du prêt étudiant est mise en place à compter du 1^{er} juin 2012. Ce prêt est alloué aux agents ayant un enfant fiscalement à charge, âgé de 16 à 26 ans durant l'année scolaire, qui poursuit des études secondaires ou supérieures en France ou à l'étranger. Il est destiné à financer les dépenses liées à l'installation dans un logement dès lors que la location se situe dans une ville différente de celle du domicile des parents.

Contrairement à la demande de la CGT visant à une aide et non un prêt, il peut être accordé pour un montant minimum de 500 euros et maximum de 1800 euros ou 1200 euros suivant la tranche du barème retenue au vu du revenu fiscal des parents. Les mensualités de remboursement s'étale sur 40 mois (1% de frais de dossier). Il est octroyé une seule fois par enfant.

Suite à la demande de la CGT, une plaquette présentant l'ensemble des prestations et services aux retraités dans le cadre de l'action sociale sera créée et remise lors du dépôt du dossier de demande de départ à la retraite.

Concernant la demande de prise en compte du quotient familial pour les sorties culturelles et les séjours à thème des actifs et des retraités, la Direction

explique que compte tenu du nombre de bénéficiaires sa mise en place s'avèrerait trop lourde, mais elle comprend notre problématique.

Pour la DRFIP : Bénédicte BENOIST (Hypothèques d'Hazebrouck), BARNAULT Laurence (CPS), LEMAIRE Sylvie (Trésorerie de Seclin), DELEMME Laury (SIE Tourcoing) Yannick MASSIET (CPS), Seydou COULIBALY (CDIF Lille II), BOULANGER Gérald (Centre Finances Publiques de Cambrai), Cécile GUILLAUME (Direction-Ressources humaines).

Pour les Douanes : Marie-Claude GOUGET (Douanes de Lille), Cécile CARPENTIER (Douanes de Valenciennes).

Pour les retraités : Marie-Madeleine WALLARD.